

Département : Deux-Sèvres
 Arrondissement : Parthenay
 Canton : La Gâtine

2021-03-01

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2021

Le quatre mars deux mil vingt un, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX-SOUTIERS, légalement convoqué le vingt-six février deux mil vingt un, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Johann BARANGER, Maire.

Etaient présents: Johann BARANGER, Pascal POUBLANC, Jean Luc GUINARD, Sophie AUGER, Emmanuel ROUSSELOT, Marie-France TALINEAU, Guillaume BONNIN, Martin MOREAU, Audrey RIGAUDEAU, Joël BONNET, Eric CATHELINEAU, Lydie BARATON, Marie-Sandrine GIRARD, Annie MARSAULT, Patrice NIVAULT, Jacky FAVREAU, Patrick CLISSON, Sophie BARIBAULT, Nathalie GEFFARD, Laura LUSSEAU, Anthony PEIGNON (visio).

Absents excusés :

Karine OLIVIER a donné pouvoir à Éric CATHELINEAU

Karine MORIN a donné pouvoir à Marie-France TALINEAU

L'Assemblée compte donc 22 votants.

Secrétaire de séance :

Sophie AUGER, assistée de Pascaline DREILLARD, Secrétaire Générale.

<u>Intervention de Monsieur Christian PERIES et Monsieur Alain GUINARD, représentants de l'association communale de chasse agrée :</u>

Monsieur PERIES évoque le patrimoine mobilier nécessaire à la découpe des animaux prélevés. Car le nombre d'animaux prélevés, tels que les sangliers, a augmenté depuis l'année 2020 : 23 sangliers 2020 – 30 sangliers pour ce début d'année 2021 (2 à 3 battues par semaine). Il évoque les dégâts sur les cultures et les biens de la population, tels que les automobiles (12 à 15 collisions par an, juste pour notre secteur communal). Monsieur PERIES sollicite à nouveau le Conseil Municipal, pour l'aménagement d'un local, avec les éléments essentiels pour la découpe et la conservation des animaux prélevés, avec une chambre froide. Les représentants de l'association souhaitent l'aménagement d'un local, d'une surface totale souhaitée de 50 m², avec un possible aide au financement de la Municipalité.

### Approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 4 février 2021

Monsieur FAVREAU ne comprend pas pourquoi les élus présents en visioconférence sont inscrits en élus absents, alors qu'ils participent à distance à la séance du conseil municipal. A l'unranité, l'Assemblée accepte que dorénavant, soit spécifié, après le nom de l'élu concerné qu'il participe en visio. Pour lever toute ambiguïté dans le comptage des votes, il est proposé également de noter le nombre exact d'élus votants, avec la phrase suivante : « L'Assemblée compte donc -x- votants ».

Aucune autre remarque n'étant portée, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 4 février 2021, avec :

- 22 voix « pour »,
- 0 voix « contre ».
- 0 voix « abstention ».



Département : Deux-Sèvres
 Arrondissement : Parthenay
 Canton : La Gâtine

2021-03-01

INSTANCES : Présentation des travaux des commissions communales

Monsieur ROUSSELOT, représentant la commission « Plui-Habitat-Agriculture » ; détaille les derniers dossiers, à savoir une réunion avec la Chambre d'agriculture, pour définir des nouveaux périmètres, pouvant être comptabilisés en zone agricole, dans le PLUI. De plus, un point a été fait sur un courrier, envoyé à aux professionnels du monde agricole, concernant le brûlage des déchets verts, interdits pour les particuliers et autorisés, après déclaration préalable auprès de la mairie, pour les professionnels. Une réflexion est en cours pour l'organisation d'une action de broyage sur la commune.

Monsieur ROUSSELOT continue son exposé, en précisant le contenu des dernières actualités du groupe de travail, à savoir les travaux de rénovation des logements communaux. Un rendez-vous a eu lieu avec Atlantique Immobilière, avec la vente possible d'une parcelle au village des Chaumes, pour la construction de logements sociaux.

Monsieur BONNIN, représentant la commission «Economie-Développement local», apporte des informations émanant de la première commission «Economie» de la communauté de communes Val de Gâtine. Deux délibérations ont été prises en conseil communautaire concernant notre commune :

- Vente d'une première parcelle d'environ 2 800 m² sur la zone de la Croix des Vignes à une entreprise de Travaux Publics Noireaud, basée à la Chapelle St-Laurent.
- Vente d'une seconde parcelle d'environ 3 500 m², située au Poirier à côté d'Espace Terrena, à Monsieur SABOUREAU Anthony, garagiste sur notre commune.

Monsieur MOREAU, représentant la commission « Associations » informe d'une réunion prévue le 18 mai prochain, pour évoquer le projet de la Francette et l'installation des associations communales dans le bâtiment rénové. De plus, des chiffrages pour les équipements sportifs installés, au cours de l'année, près de la salle multi-activités, ont été étudiés et seront soumis à une prochaine séance du conseil municipal.

Monsieur GUINARD, représentant la commission « Bâtiments-Voirie-Cimetière » évoque une prochaine réunion pour la réfection de la voirie, en partenariat avec la communauté de communes, pour la somme de 54 000 euros, pour l'année 2021

### VOIRIE: Démolitions bâtiments Grand'Rue

Monsieur GUINARD évoque les différents chiffrages, pour les démolitions de deux habitations sis 9 et 11 Grand'Rue, pour le bâtiment de la Poste, 15 Grand'Rue et pour la maison Francette, à Soutiers, à savoir :

Prestataire Localisation	DESNOUE	GOUBAND	GEINEX	LOCA RECUPER
9 et 11 Grand'Rue	7 008,00	5 827,20	50 820,00	22 600,00
La Poste	8 112,00	7 060,80	44 580,00	16 200,00
La Francette	2 016,00	1 371,60	7 560,00	12 840,00
TOTAL	17 136,00	14 259,60	102 960,00	51 640,00

Après échanges et discussions, notamment la destruction du bâtiment de la Poste, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la solution mieux-disante, formulée par l'entreprise GOUBAND, pour la somme totale de 14 259,60 euros, avec :

- 22 voix « pour »,
- O voix « contre »,
  - Mairie 2 Impasse des Écoliers SAINT-PARDOUX 79310 SAINT-PARDOUX-SOUTIERS
- 05 49 63 40 03
- ▶ accueil@stpardouxsoutiers.fr
- www.saintpardoux79.fr



Arrondissement : Parthenay

Canton: La Gâtine 2021-03-01

TRAVAUX/FINANCES: Plan de financement LEADER - La Francette

Après échanges avec la Région et le Pays de Gâtine, une nouvelle demande de subvention LEADER va être déposée, avec le plan de financement proposé suivant :

Dépe	nses	Recett	es
Promouvoir les activités touristiqu	es, culturelles et de pleine air	CDAT (Département)	44 482,00
Travaux	461 200,00	Leader (Europe)	25 000,00
Maîtrise d'œuvre	54 843,97	Région	50 000,00
		DETR (Etat)	206 417,97
		Autofinancement	190 144,96
Total HT	516 044,93	Total HT	516 044,93

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le plan de financement, de la demande de subvention LEADER, précisé ci-dessus, avec :

- 22 voix « pour »,
- O voix « contre »,
- O voix « abstention ».

#### RESSOURCES HUMAINES - Mission archiviste

Depuis le 5 janvier 2021, Monsieur LANDELLE du service des archives départementales, effectue une mission de classement et tri des archives communales de Soutiers. Il a besoin d'une prolongation de sa période d'intervention, jusqu'au 12 mars 2021 (classement en boîte d'archives, création d'un inventaire par domaine, transfert provisoire des archives communales dans la mairie de Soutiers).

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la prolongation de la mission de l'archiviste, dont les détails sont précisés ci-dessus, avec :

- 22 voix « pour »,
- O voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

## FINANCES : Exonération de la taxe foncière bâti pour les exploitations certifiées en agriculture biologique

Monsieur le Maire rappelle les textes de loi, à savoir qu'il s'agit d'un dispositif fiscal national facultatif, visant à soutenir les nouvelles exploitations engagées en agriculture biologique. Monsieur le Maire pose la question à l'Assemblée pour une exonération de la TFNB, sur la part communale.

Monsieur ROUSSELOT intervient, en précisant que les exploitations concernées sont celles qui sont en reconversion. Il indique que les exploitations déjà certifiées en bio ne sont pas concernées. La demande actuelle porte sur une parcelle de 7,65 ha m², à l'adresse 1 La Pinière du Bas à Soutiers.

Pascal POUBLANC précise qu'une exploitation en bio a besoin de 3 ans, pour atteindre un rendement suffisant, pour faire vivre correctement l'exploitation.

La question se pose sur la durée de l'exonération, pouvant aller de 1 à 5 ans. Monsieur le Maire pose également la question de savoir si la Municipalité souhaite aider une exploitation nouvellement en bio. Il précise que c'est aussi un choix politique.



Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2021-03-01

FINANCES: Exonération de la taxe foncière bâti pour les exploitations certifiées en agriculture bio (suite)

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'exonération de la taxe foncière non bâtie, pour les exploitations nouvellement certifiées bio, avec :

- 5 voix « pour »,
- 12 voix « contre »,
- 5 voix « abstention ».

## FINANCES: Vote des taux de l'imposition directe pour l'année 2021

La prochaine commission communale des impôts directs (CCID) est programmée le 15 mars prochain. Les bases prévisionnelles sur les deux taxes (taxe foncière et taxe foncière non bâtie). L'Assemblée est invitée à réfléchir sur le taux desdites taxes, leviers possibles de recettes de fonctionnement pour le budget communal.

Monsieur le Maire évoque de nombreuses données financières, avant d'exposer différentes simulations

d'évolution des taux, précisées ci-dessous :

	Base imposition		Taux d'	imposition en %		Montant recettes	rtion en
<u>Scénario</u>	2020	2020	Taux d'augment ation	Point d'augmentatio n	2021	en Euros augmentées	Augmentation euros
Taxe d'habitation	1 697 000	14,15	0,00%	0,00	14,15	240 126 €	0€
Taxe foncière sur le bâti	1 140 000	13,78	2,00%	0,28	14,06	160 234 €	3 142 €
Taxe foncière sur le non bâti	222 800	45,25	2,00%	0,91	46,16	102 833 €	2016€
TOTAL						503 193 €	
RECETTE SUPPL	EMENTAIRE POUR LE BUC	GET DE LA	COMMUN	E EN 2021		5 158,18 €	

	Base imposition		Taux d'i	mposition en %		Montant recettes	tion en
<u>Scénario</u>	2020	2020	Taux d'augment ation	Point d'augmentatio n	2021	en Euros augmentées	Augmentation
Taxe d'habitation	1 697 000	14,15	0,00%	0,00	14,15	240 126 €	0€
Taxe foncière sur le bâti	1 140 000	13,78	3,00%	0,41	14,19	161 805 €	4713
Taxe foncière sur le non bâti	222 800	45,25	3,00%	1,36	46,61	103 842 €	3 025
TOTA	L					505772€	
RECETTE SUPP	LEMENTAIRE POUR LE BUD	GET DE LA	COMMUNE	EN 2021		7 737,27 €	



Arrondissement : Parthenay

▶ Canton : La Gâtine

2021-03-01

## FINANCES: Vote des taux de l'imposition directe pour l'année 2021 (suite)

Monsieur le Maire propose différents tableaux de simulation de taux, précisés ci-dessous :

	Base Imposition		Taux d'i	mposition en %		Montant recettes	fion en
<u>Scénario</u>	2020	2020	Taux d'augment ation	Point d'augmentatio n	2021	en Euros augmentées	Augmentation
Taxe d'habitation	1 697 000	14,15	0,00%	0,00	14,15	240 126 €	0€
Taxe foncière sur le bâti	1 140 000	13,78	5,00%	0,69	14,47	164 947 €	7 855 (
Taxe foncière sur le non bâti	222 800	45,25	5,00%	2,26	47,51	105 858 €	5 041 6
TOTA						510930€	
RECETTE SUPPL	EMENTAIRE POUR LE BUE	GET DE LA	COMMUN	IE EN 2021		12 895,45 €	

Monsieur le Maire pose les questions suivantes, évoquées en commission communale « Finances » : augmentation des taux d'imposition ? augmentation égale entre la taxe foncière bâtie (TFB) et la taxe foncière non bâtie (TFNB) ? Augmentation unique pour le mandat 2020-2026 ? Augmentation annuelle et lissée ? Il écoute les suggestions/avis de l'Assemblée.

Monsieur CATHELINEAU évoque, avant la fusion des deux communes, le lissage décidé entre communes, pour que les habitants de Soutiers ne voient pas leur imposition augmenter succinctement. Monsieur le Maire précise qu'une imposition basse ne permet pas, en face, de services publics adaptés pour la population.

La commission communale « Finances » propose de ne pas modifier les taxes, pour les années 2021 et 2022, décision qui ne pénalisera pas les recettes communales et les habitants de la commune, en période de pandémie et au vu des conséquences économiques et sociales importantes.

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer le maintien des taux d'impositions directes, avec un taux à 0%, avec :

- 22 voix « pour »,
- O voix « contre ».
- 0 voix « abstention ».



Département : Deux-Sèvres
 Arrondissement : Parthenay
 Canton : La Gâtine

2021-03-01

## **Budget CCAS**

Monsieur le Maire précise quelques chiffres des consommations sur l'exercice 2020, afin de proposer le budget primitif 2021, à savoir :

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	Montant en Euros
0.5	Secours et aides diverses	6 318,03
65	- <b>Dont</b> Bourse au permis	6 318,03 1 200,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	7 518,03

	RECETTES FONCTIONNEMENT	Montant en Euros
001	Excédent résultat reporté de 2020	7 418,03
70	Vente concessions cimetière	100,00
74	Prise en charge budget communal	0,00
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	7 518,03

Ce budget sera voté par le conseil d'administration du CCAS, au cours du mois de mars.

## Budget annexe village les Chaumes

Monsieur le Maire précise quelques chiffres des consommations sur l'exercice 2020, afin de proposer le budget primitif 2021, à savoir :

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	Montant en Euros		RECETTES FONCTIONNEMENT	Montant en Euros
042	Annulation stock initial	31 668,00	002	Excédent résultat reporté de 2020	13 061,90
65	Autre charge de gestion courante	1,00	042	Constatation stock final	22 746,75
67	Remboursement versé au BP	25 546,45	70	Produit de vente d'une parcelle	21 406,80
то	TAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	57 215,45	то	TAL RECETTES FONCTIONNEMENT	57 215,45

	DEPENSES INVESTISSEMENT	Montant en Euros		RECETTES INVESTISSEMENT	Montant en Euros
16	Remboursement créance BP-BA (Compte 168748)	8 921,25	001	Excédent résultat reporté de 2020	409,50
10	Constatation stock final	22 746,75	040	Annulation stock initial	31 668,00
1	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	31 668,00	TO	DTAL RECETTES INVESTISSEMENT	31 668,00



➤ Arrondissement : Parthenay

▶ Canton : La Gâtine

2021-03-01

### **Budget principal**

Des documents de travail, pour la section de fonctionnement et d'investissement, sont distribués aux élus et détaillés à l'oral par Monsieur le Maire.

		Fo	nctionne	ement			
		Montants	-		Recettes	Montants	-
011	Dépenses de fonctionnement	338 150,00 €	17,5%	002	Excédent résultat reporté 2020	607 995,02 €	21.4
011	Charge à caractère général	510 614,00 €	26,4%	013	Atténuation de charges	36 000,00 €	1,99
	Charges du personnel		5,3%	70	Ventes de produits et services	48 600,00 €	2,59
014	Attribution compensation	102718,57€	41.7%	73	Impôts et taxes	554 209,65 €	28,7
	Opération de transfert entre section	806 508,12 €	0.7%	74		613 888,73 €	31,7
042	Ecritures d'amortissement	13 180,16 €	4,8%	75	Dotations, participations, FCTVA	47 500,00 €	2,59
65	Autres charges de gestion courante	93 274,00 €	0.6%	76	Autres produits de gestion courante Produits financiers	0,00€	
66	Charges financières	11 000,00 €	2,0%	77	Produits tinanciers  Produits exceptionnels	105.00 €	0,0
67	Charges exceptionnelles	38 500,00 €	10%	- "		25 646,45 €	1.3
22	Dépenses imprévues	20 000,00 €	10%	-	Reversement BA des Chaumes	The state of the s	1,3
	Total des dépenses de fonctionnement	1 107 436,73 €	-		Total recettes de fonctionnement	1 933 944,85 €	
To	tal des dépenses fonctionnement + imprévues	1 127 436,73 €					
	Total des dépenses de fonctionnement + 023	1 933 944,85 €					
		In	vestisse	ment			
_	Dépenses d'investissements	Montants		_	Recettes d'investissement	Montants	-
001	Déficit résultat reporté 2020	0.00 €		021	Opération de transfert entre section	805 508,12 €	49,2
		7,77					-/-
16	Emprunts et dettes assimilés	53 500,00 €		001	Excédent résultat reporté 2020	26124,16€	1,6
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €		040	Ecritures d'amortissement	13 180,16 €	0,8
	Opération 113 : Bâtiments	127 492,02 €	8,4%	16	Emprunt	-40 670,72 €	
	0 1 434 M-14-	55 891,19 €	3,7%	13	Subventions d'investissement		
- }	Operation 131: Voirie				Subventions o investissement	535782,73€	32,7
	Opération 131 : Voirie Opération 132 : Acquisition de matériels		10,7%	1068	Réaffectation résultat 2020 (RAR)	535 782,73 €	
	Opération 132 : Acquisition de matériels	163 140,43 €	10,7%				12,7
	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 162 : Cimetière	163 140,43 €		1068	Réaffectation résultat 2020 (RAR)	207 651,45 €	12,7
	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 162 : Cimetière Opération 14 : Maison des jeunes	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 €	1,0% 2,0%	1068	Réaffectation résultat 2020 (RAR) FCTVA	207 651,45 €	12,7 2,0 0,2
	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 162 : Cimetière Opération 14 : Maison des jeunes Opération 167 : Défense incendie	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3%	1068 10 10	Résflectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 €	12,7 2,0 0,2
11	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 162 : Cimetière Opération 14 : Maison des jeunes Opération 167 : Défense incendie Opération 169 : Acquisition de voirie	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4 000,00 € 100 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6%	1068 10 10 024	Réaffectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	12,7 2,0 0,2
2	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 162 : Cimetière Opération 14 : Maison des jeunes Opération 167 : Défense incendie Opération 167 : Céfense incendie Opération 169 : Acquisition de voirie Opération 172 : Château-Bourdin	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4 000,00 € 100 000,00 € 500 356,55 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,8%	1068 10 10 024 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 €	12,7 2,0 0,2
	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 142 : Cimetière Opération 147 : Maison des jeunes Opération 167 : Défense incendie Opération 169 : Acquisition de voirie Opération 172 : Château-Bourdin Opération 172 : Château-Bourdin	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4 000,00 € 100 000,00 € 500 356,55 € 9 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,8% 0,6%	1068 10 10 024 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	12,7 2,0 0,2
2	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 162 : Cimetière Opération 14: Maison des Jeunes Opération 157 : Défense incendie Opération 159 : Acquisition de voirie Opération 159 : Acquisition de voirie Opération 172 : Château-Bourdin Opération 174 : Abords Le Poirier Opération 172 : Le Francatte	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4 000,00 € 100 000,00 € 500 355,55 € 9 000,00 € 350 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,8% 0,6% 22,9%	1068 10 10 024 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	12,7 2,0 0,2
2	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 142 : Cimetière Opération 147 : Maison des jeunes Opération 147 : Obérese incendle Opération 157 : Obérese incendle Opération 159 : Acquisition de voirie Opération 172 : Château-Bourdin Opération 174 : Abords Le Poirier Opération 10 : La Francatte Opération 183 : Bazonnière	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4 000,00 € 100 000,00 € 500 356,55 € 9 000,00 € 25 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,6% 0,6% 22,9% 1,6%	1068 10 10 024 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	12,7 2,0 0,2
2	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 162 : Cimetière Opération 14 : Maison des jeunes Opération 14 : Maison des jeunes Opération 185 : Obéranse incendie Opération 185 : Acquisition de voirie Opération 192 : Château-Bourdin Opération 172 : Château-Bourdin Opération 174 : Abords Le Porier Opération 183 : Basonnière Opération 183 : Basonnière Opération 185 : Site Internet	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4 000,00 € 100 000,00 € 500 355,55 € 9 000,00 € 350 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,8% 0,6% 22,9%	1068 10 10 024 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	12,7 2,0 0,2
2	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 162 : Cimetière Opération 163 : Cimetière Opération 14: Maison des Jeunes Opération 169 : Acquisition de voirie Opération 169 : Acquisition de voirie Opération 172 : Chîteau-Bourdin Opération 172 : Chîteau-Bourdin Opération 174 : Abords Le Poirier Opération 171 : Le Francette Opération 183 : Bazonnière Opération 185 : Site internet Opération 185 : Site internet	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4 000,00 € 100 000,00 € 500 356,55 € 9 000,00 € 25 000,00 € 25 000,00 € 102 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,8% 0,6% 22,9% 1,6% 0,6%	1068 10 10 024 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	12,7 2,0 0,2
2	Opération 132: Acquisition de matériels Opération 142: Cimetière Opération 147: Maison des jeunes Opération 157: Défense incendie Opération 157: Défense incendie Opération 159: Acquisition de voirie Opération 172: Château-Bourdin Opération 172: Château-Bourdin Opération 172: Château-Bourdin Opération 183: Baconnière Opération 183: Site internet Opération 185: Site internet Opération 185: Aménagement espaces verts Opération 181: Restaurant scolaire	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4 000,00 € 100 000,00 € 500 355,53 € 9 000,00 € 25 000,00 € 25 000,00 € 102 000,00 € 20 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,8% 0,6% 22,9% 1,6% 0,6% 6,7% 1,3%	1068 10 10 024 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	12,7 2,0 0,2
2	Opération 132 : Acquisition de matériels Opération 162 : Cimetière Opération 163 : Cimetière Opération 14: Maison des jeunes Opération 195 : Oéfense incendie Opération 195 : Acquisition de voirie Opération 172 : Château-Bourdin Opération 172 : Château-Bourdin Opération 173 : Château-Bourdin Opération 173 : Santier 170 : Château-Bourdin Opération 183 : Basonnière Opération 183 : Basonnière Opération 185 : Site Internet Opération 186 : Aménagement espaces verts Opération 11: Boulangarie (84 Proirier) Opération 12 : Boulangarie (84 Proirier)	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4000,00 € 100 000,00 € 500 356,55 € 9 000,00 € 25 000,00 € 25 000,00 € 102 000,00 € 102 000,00 € 4 231,49 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,8% 0,6% 22,9% 1,6% 0,6% 6,7% 1,3% 0,3%	1068 10 10 024 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	12,7 2,0 0,2
2	Opération 132: Acquisition de matériels Opération 142: Cimetière Opération 147: Maison des jeunes Opération 157: Défense incendie Opération 157: Défense incendie Opération 159: Acquisition de voirie Opération 172: Château-Bourdin Opération 172: Château-Bourdin Opération 172: Château-Bourdin Opération 183: Baconnière Opération 183: Site internet Opération 185: Site internet Opération 185: Aménagement espaces verts Opération 181: Restaurant scolaire	163 140,43 € 15 000,00 € 30 000,00 € 4 000,00 € 100 000,00 € 500 355,53 € 9 000,00 € 25 000,00 € 25 000,00 € 102 000,00 € 20 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,8% 0,6% 22,9% 1,6% 0,6% 6,7% 1,3%	1068 10 10 024 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	32,7 12,7 2,0 0,2 0,1
2	Opération 132: Acquisition de matérieis Opération 162: Emisière Opération 14: Maison des jeunes Opération 14: Maison des jeunes Opération 169: Acquisition de voirie Opération 172: Chêtense incendie Opération 172: Chêteau-Bourdin Opération 174: Abords Le Poirier Opération 174: Abords Le Poirier Opération 183: Bazonnière Opération 183: Site internet Opération 185: Site internet Opération 18: Site internet Opération 18: Aménagement espaces verts Opération 11: Restaurant scolaire Opération 12: Boulangerie (84 Poirier) Opération 13: Soulangerie (84 Poirier)	163140,43 € 15 000,00 € 4000,00 € 4000,00 € 500 356,55 € 9000,00 € 25 000,00 € 25 000,00 € 102 000,00 € 20 000,00 € 102 000,00 € 20 000,00 € 102 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,8% 0,6% 22,9% 1,6% 0,6% 6,7% 1,3% 0,3%	1068 10 10 024 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	12,7 2,0 0,2
2	Opération 132: Acquisition de matérieis Opération 162: Emisière Opération 14: Maison des jeunes Opération 14: Maison des jeunes Opération 169: Acquisition de voirie Opération 172: Chêtense incendie Opération 172: Chêteau-Bourdin Opération 174: Abords Le Poirier Opération 174: Abords Le Poirier Opération 183: Bazonnière Opération 183: Site internet Opération 185: Site internet Opération 18: Site internet Opération 18: Aménagement espaces verts Opération 11: Restaurant scolaire Opération 12: Boulangerie (84 Poirier) Opération 13: Soulangerie (84 Poirier)	163140,43 € 15 000,00 € 4000,00 € 4000,00 € 500 356,55 € 9000,00 € 25 000,00 € 25 000,00 € 102 000,00 € 20 000,00 € 102 000,00 € 20 000,00 € 102 000,00 €	1,0% 2,0% 0,3% 6,6% 32,8% 0,6% 22,9% 1,6% 0,6% 6,7% 1,3% 0,3%	1068 10 10 024 16 16	Résifiectation résultat 2020 (RAR) FCTVA Taxe d'aménagement Produits de cession Remboursement avance fait BA Chaumes	207 651,45 € 32 319,44 € 4 000,00 € 900,00 € 8 921,25 €	12,7 2,0 0,2

### Informations et questions diverses

- Deux rendez-vous sont programmés à la trésorerie, les 8 et 26 mars prochains, pour les préparations budgétaires et la préparation des maquettes budgétaires officielles.
- La commission communale des impôts directs (CCID) est prévue le 15 mars 2021.
- Le conseil municipal est prévu le 1er avril prochain. Si nécessaire, il sera repoussé au 8 avril 2021.
- Dans le cadre de la mutualisation des bibliothèques du canton, un logo pour les « lectures nomades » a été choisi, par un groupe de travail. Ce logo apparaîtra sur les cartes des abonnés de la bibliothèque.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h32.

Le Maire, Johann BARANGER



▶ accueil@stpardouxsoutiers.fr

▶ www.saintpardoux79.fr

Page 7 sur 7